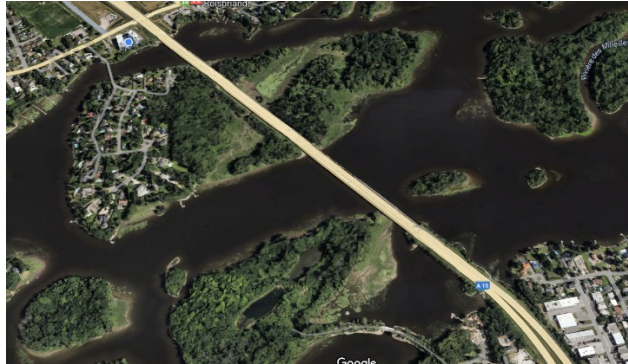


## Mémoire

Sujet : Rénovation du Pont Gédéon-Ouimet



Thiago Lobato Ranier  
Iane Almeida Figueiredo

1 – J’aimerais clarifier une phrase que Dre Lajoie a dit par rapport les murs antibruit, au-delà d'empêcher la transmission du son, ce type de barrière a aussi un matériau absorbant, qui fait donc automatiquement une absorption proportionnelle du bruit en fonction de son niveau NRC. Cela permet de réduire le bruit et la réverbération des ondes sonores même si d'autres passent sur le mur.

---

2 – L'affirmation de M. Poon ne s'applique pas à l'espace nécessaire pour installer un mur antibruit (il a déclaré qu'il n'y avait pas assez d'espace pour construire un mur devant le bâtiment du Quai du Nord.). Tout d'abord, partons de l'idée qu'un mur antibruit peut être installé directement sur la structure du pont. Comme le montrent les images ci-dessous.

Exemples :

Pont Médéric-Martin (A15 direction Nord)



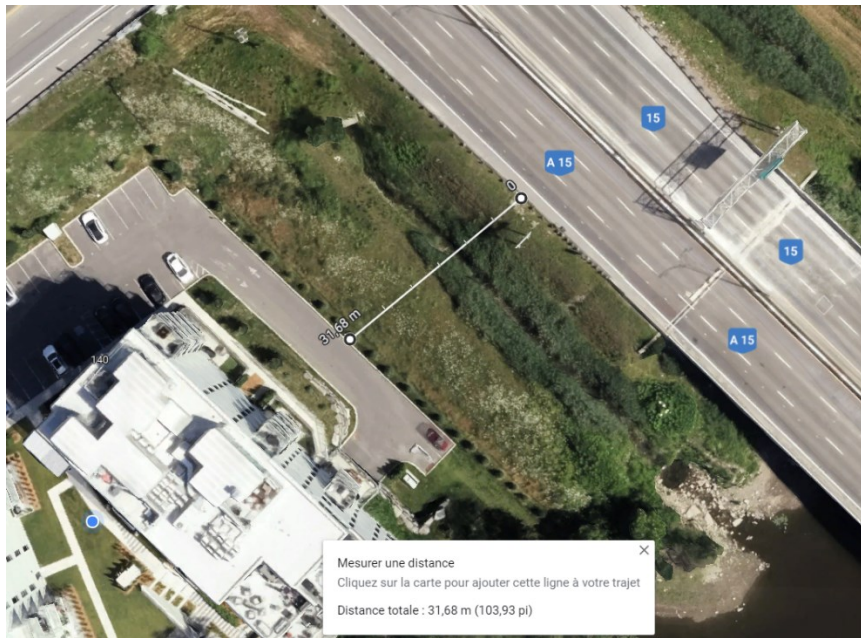
QC-136 Direction centre-ville de Montréal



En comparaison avec l'espace présenté devant les appartements du Quai du Nord et l'espace du mur mentionné dans le projet de la rue de la Pointe Langlois. Il est clair et perceptible qu'il y a moins d'espace disponible sur la rue de la Pointe Langlois.

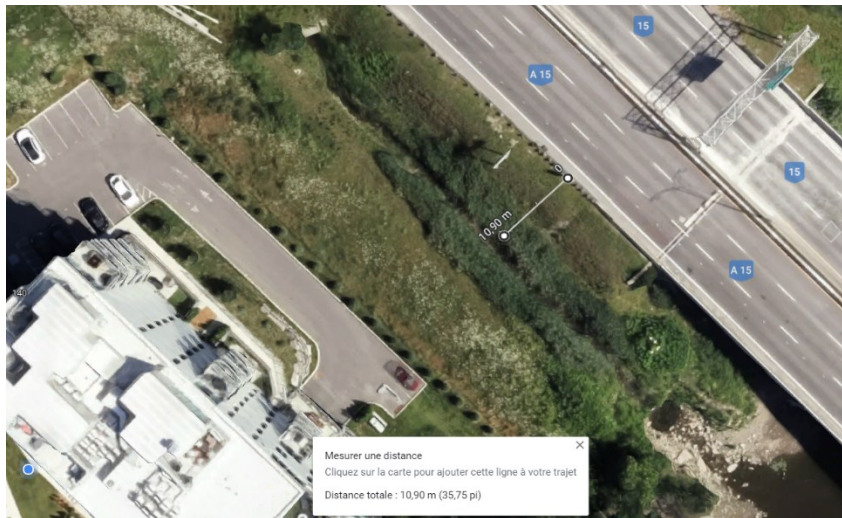
### 140 Chemin de la Grande-Côte – Boisbriand

+31m de distance entre l'autoroute et la limite du terrain



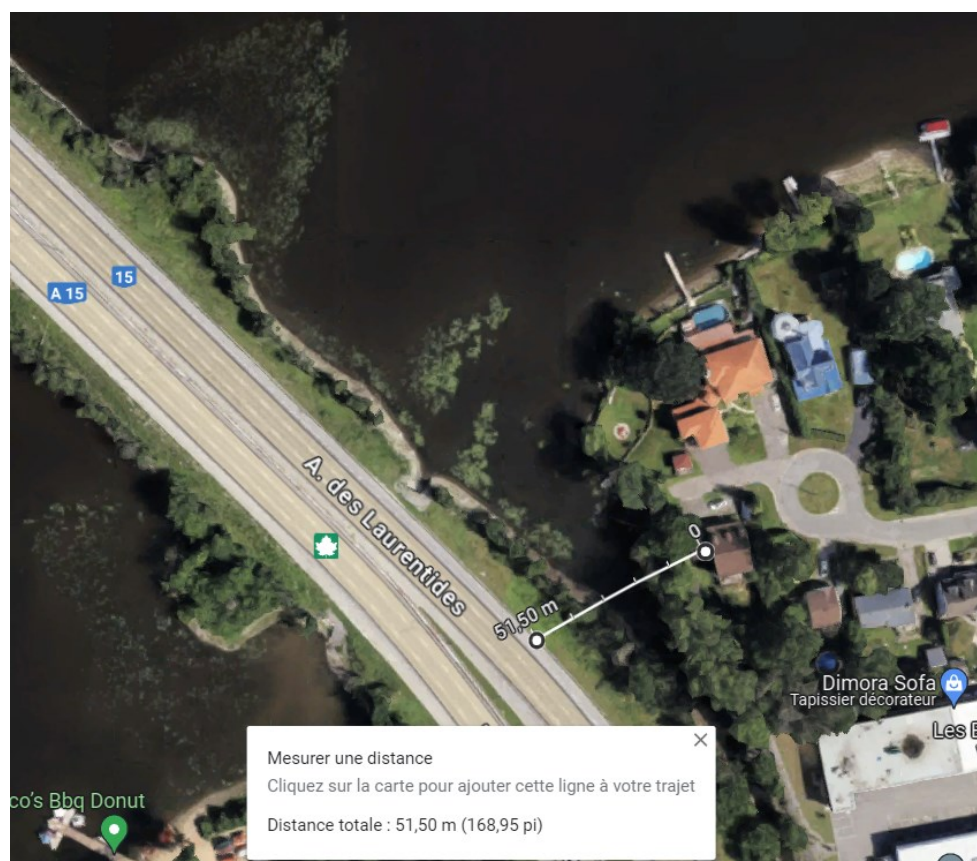
### 140 Chemin de la Grande-Côte – Boisbriand

+10m entre l'autoroute et le ruisseau



## Rue de la Pointe Langlois - Laval

+68m et 51m entre l'autoroute et les premières maisons



## Rue de la Pointe Langlois - Laval

+8m entre l'autoroute et la rivière



Voir les images ci-dessous pour des mesures effectuées avec un sonomètre le 18-07-2024 à 11h30.

Il est important de souligner qu'à l'endroit où le mur antibruit est prévu sur le projet (Rue de la Pointe Langlois – Laval), le niveau sonore n'atteint pas 67dbA et qu'il est également atténué par le fait qu'il y a un radar photo installé à quelques mètres de distance, ce qui oblige les conducteurs à réduire leur vitesse et par conséquent le bruit. Voir images. Il faut aussi considérer que les habitations sont plus éloignées de l'autoroute (voir images ci-dessus tel que mentionné).

Il est important de noter que les mesures ont été prises dans une journée où le trafic n'était pas dense, pendant les vacances scolaires et à proximité des vacances de la construction.

Rue de la Pointe Langlois - Laval



Stationnement 140 Chemin de la Grande Côte – Boisbriand



Entre les bâtiments 140 et 150 Chemin de la Grande Côte – Boisbriand



Balcon 408 – 140 Chemin de la Grande Côte – Boisbriand



A l'intérieur avec la porte ouverte 408 – 140 Chemin de la Grande Côte – Boisbriand



Chambre à coucher avec la porte de la salle ouverte 408 – 140 Chemin de la Grande Côte – Boisbriand



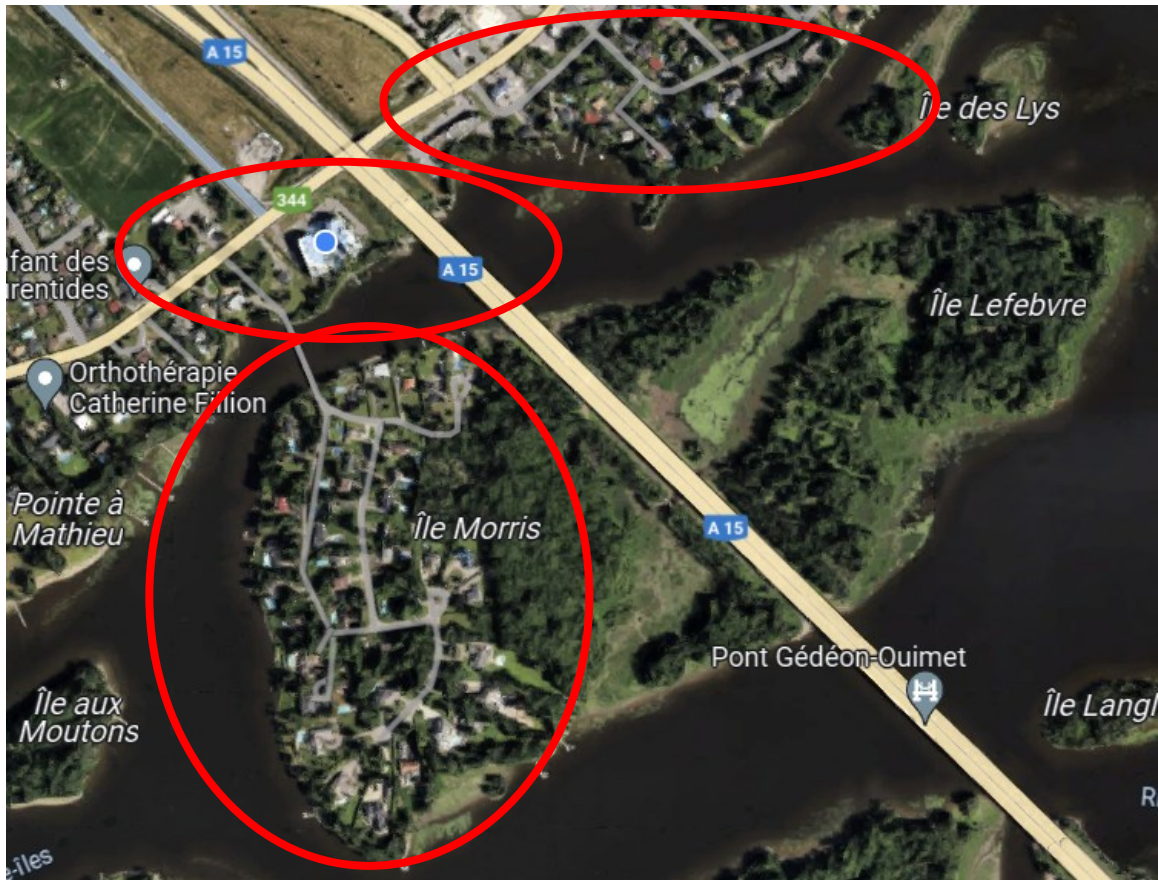




Zone ciblée avec le mur anti-bruit.

Grande partie composée d'une zone industrielle.

Du côté de Boisbriand, il n'y a pas de radar et le niveau sonore est beaucoup plus élevé. Voir les zones plus touchées.



Conclusion :

**Si Laval a une population touchée plus petite, moins de bruit, radar photographique, plus de distance jusqu'à l'autoroute et la construction d'un mur est prévu, pourquoi Boisbriand, avec une population touchée plus grande, pas de radar, plus proche et plus de bruit, n'est-elle pas prise en compte pour la construction d'un mur anti-bruit ?**

**Laval**

Moins de personnes touchées

Moins de bruit

Plus de distance entre les maisons et l'autoroute

Moins de distance pour la construction du mur

=

**Mur anti-bruit prévu**

**Avec radar photographique**

**vs. Boisbriand**

**Plus** de personnes touchées

**Plus** de bruit

**Moins de distance entre** les maisons et l'autoroute

**Plus de distance pour la construction** du mur

=

**Mur anti-bruit pas prévu**

**Sans radar photographique**

Pourquoi le ministère des Transports semble de travailler uniquement pour la population de Laval, mais pas pour la de Boisbriand ???